

LES SALARIES DE LA CROIX-ROUGE FRANCAISE

Se mobilisent le 22 juin 2018

POUR UNE REVALORISATION DE LEUR SALAIRE

3 100 salariés au SMIC soit 1 498,47 € brut, sans réelle reconnaissance de leur ancienneté.

4 200 salariés en position 3 avec un salaire débutant à 1 523,20 € brut soit **exactement 24,73€ de reconnaissance de leur diplôme d'état** d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture, d'aide médico-psychologique

La CRF envisage une revalorisation pour les kinésithérapeutes mais oublie la réforme LMD pour les infirmiers, ergothérapeutes, orthophonistes, professeurs d'éducation physique adaptée, formateurs...

Une valeur du point bloquée : depuis 2010 l'inflation est de 8,4 %, la valeur du point CRF a progressé de 1,11 % soit une **perte de 7,29 % de pouvoir d'achat** pour tous

Alors que la CRF dispose d'une enveloppe de 12 millions au titre du CITS 2017 (Crédit d'impôt sur la taxe sur nos salaires), elle choisit d'en utiliser que 10 % pour les NAO de 2018. « le solde sera affecté à la couverture des déficits de la CRF ».

La CGT, FO et SUD appellent à la grève et à manifester pour obtenir :

- ✓ Une augmentation de la valeur du point permettant de rattraper la perte de pouvoir d'achat.
- ✓ Une revalorisation des positions 1 à 6.
- ✓ Une reconnaissance de la réforme LMD pour tous les métiers concernés.

Le 22 juin 2018

○ **RASSEMBLEMENT ET MANIFESTATION**

A 13H30 au Parc de l'Aire des Vents, 5 av. du Maréchal Leclerc de Hautecloque, 93440 DUGNY

« Festival Off Tous engagés pour un salaire décent à la Croix Rouge »

○ **RASSEMBLEMENT ET MANIFESTATION DEVANT LES ETABLISSEMENTS
pour les salariés ne pouvant faire le déplacement**

Contacts :

CGT : Carine SEDENIO - 06 62 89 67 77

FO : Bénédicte HERBRETEAU - 06 02 35 25 39

SUD : Pascal MAILLAUT - 07 68 47 36 02